

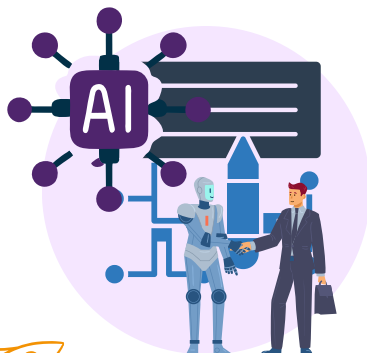


PARCOURS N°3

Intégrer la question de l'intelligence artificielle à son mandat d' élu local



6H



Public destiné



Élus territoriaux, corps préfectoral, DRH,
DGA, DGS

Objectifs de la formation

- Comprendre les principes et les usages de l'intelligence artificielle en collectivité.
- Identifier les facteurs de réussite et les freins au déploiement de l'IA.
- Évaluer les risques et les enjeux de l'IA pour les collectivités et les citoyens.
- Intégrer le facteur humain dans les projets d'IA.
- Définir une démarche d'IA responsable et d'accompagnement des citoyens.



Déroulé de la formation

Modalités



Format
présentiel/distanciel



Test de positionnement avant
la formation



Activités, forums et
questionnements tout au long
des séquences

Supports pédagogiques



Accès aux activités par QR code ou
lien cliquable (ordinateur)



Ressources disponibles sur
l'espace apprenant.



Les **méthodes actives** sont au cœur de notre approche et permettent aux apprenants de **réaliser leur propre chemin cognitif d'apprentissage** au moyen de nombreuses activités : mises en situation, Vrai/Faux, QCM, QCU, nuages de mots, forum-débats, jeux sérieux, textes à trous, etc...



Évaluation

L'évaluation des formations est continue et se fait à deux niveaux : une évaluation à chaud en fin de session, via un questionnaire de satisfaction, et une évaluation à froid permettant de mesurer l'impact à long terme sur les pratiques des élus. Ces évaluations sont administrées conformément à la norme Qualiopi et leurs résultats sont transmis au commanditaire après chaque formation, puis utilisés pour l'amélioration continue des programmes.



Prix par stagiaire



Formation inter : 400 euros HT (comprend : adaptation locale, suivi post-formation, contenus ciblés, animation par un expert, ressources via Padlet.)

Tarif personnalisé en cas de formation intra



Minimum de stagiaire par session : 4

Maximum de stagiaire par session : 15

Pré-requis



- Aucun. Hypra met à disposition un ordinateur par stagiaire si nécessaire.



Accessible aux personnes en situation de handicap

Référent handicap : Jean-Philippe MENGUAL,
jpmengual@hypra.fr, Tel: 09.72.49.77.48